



Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

COMMUNIQUÉ

Publication immédiate

ÉLECTIONS SCOLAIRES

Vote par anticipation dimanche

MANIWAKI, 06 novembre 2003- La population de la Vallée de la Gatineau et du Pontiac est priée de prendre note que le vote par anticipation, pour les élections scolaires, aura lieu dimanche prochain, le 9 novembre 2003, de 12 h à 20 h.

Trois bureaux de vote par anticipation seront ouverts. Ils seront situés :

- 1) à l'école secondaire Sieur-de Coulonge (250, chemin de la Chute, Fort-Coulonge) pour les électeurs et électrices des circonscriptions 12 (municipalité de Mansfield-et-Pontefract) et 13 (municipalité de Fort-Coulonge);
- 2) à l'école élémentaire et secondaire Sacré-Cœur (11, rue St-Eugène, Gracefield), pour les électeurs et électrices de la circonscription 9 (municipalité de Bouchette et secteurs Northfield et Gracefield de la municipalité de Gracefield);
- 3) au centre municipal de Déléage (175, route 107, Déléage), pour les électeurs et électrices de la circonscription 2 (municipalités d'Aumond et de Ste-Thérèse et partie rurale de la municipalité de Déléage).

Seuls les électeurs et électrices des circonscriptions concernées, inscrit(e)s sur la liste électorale, sont habilité(e)s à voter. Ils et elles doivent se présenter muni(e)s d'une carte d'identité (carte d'assurance-maladie ou passeport canadien).

Le scrutin général, pour les élections scolaires, aura lieu le dimanche suivant, soit le dimanche 16 novembre 2003, de 9 h à 19 h. Dans le cas de ce scrutin, il y aura six endroits de votation, à Aumond, Ste-Thérèse, Déléage, Bouchette, Gracefield et Fort-Coulonge. Un communiqué ultérieure précisera les endroits exacts.

-30-

Source : Pierre Rondeau
Président d'élection
1 (819) 463-1212
1 (888) 773-1212 (sans frais)

Charles Millar
Agent d'administration, secrétariat général, CSHBO
1 (819) 449-7866, poste 239